

Protégeons notre rivière !

Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

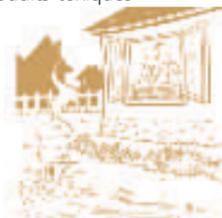
Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Contacts utiles

Communes :

Beauvechain (010 86 83 00)
Grez-Doiceau (010 84 83 55)

Gestionnaires du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)
Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

Associations :

Action Environnement Beauvechain asbl
(010 86 71 83)
Les Amis du Parc de la Dyle asbl (010 86 29 76)
La Truite Grézienne (010 41 62 94)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon
Rue Belotte, 3
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53
Fax : 010 62 57 42
E-mail : contrat.riviere@cbbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 4550 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



La Nethen



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

La Nethen et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités de la **Nethen** et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la **Dyle**. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

La Nethen à Nethen



La vallée de la Nethen à Beauvechain et Grez-Doiceau, c'est aussi :

Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

Le Nodebais

Le Mille

Le Coulant d'Eau

Ry Saint-Martin

Le Faux Ry

Une rivière aux richesses insoupçonnées !

La Nethen prend sa source au plateau de la « Grande Bruyère », à proximité du hameau des Burettes sur le territoire de Beauvechain. Elle traverse ensuite les villages de Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, Hamme-Mille et enfin, Nethen. Après un parcours d'environ 14 km, les eaux de la Nethen se jettent dans la Dyle qui elle-même se jette dans le Rupel, en aval de Leuven, qui rejoindra l'Escaut.

Les poissons de la Nethen et de ses affluents

À Hamme-Mille, on n'a trouvé dans la Nethen que quelques **épioches**. La présence exclusive de cette espèce confirme la qualité médiocre des eaux de cette rivière. Dans les eaux du Nodebais, on retrouve également de l'**épioche**.



L'épioche, espèce commune (5-8 cm)
Illustration de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège



Le Coulant d'Eau à la Bruyère

Des eaux de mauvaise qualité, en voie d'amélioration

Les eaux de la **Nethen** présentent une mauvaise qualité sur l'ensemble de son parcours, que ce soit à Beauvechain ou à Grez-Doiceau. Si l'on s'en tient aux principaux cours d'eau du bassin de la Dyle, la **Nethen** est, avec le **Pisselet** (à Chaumont-Gistoux et Grez-Doiceau) et le **Nil** (à Walhain) celle qui présente la moins bonne qualité. La contribution de la **Nethen** à la qualité de la Dyle est donc négative. Cette mauvaise qualité provient du déversement des eaux usées de tous les villages traversés par le cours d'eau (Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, Hamme-Mille et Nethen). La situation est surtout préoccupante en amont de la vallée, au niveau du village de Beauvechain. En aval, la rivière traverse des prairies, des bois, des zones humides, ce qui lui permet de développer sa capacité à éliminer

partiellement la pollution (auto-épuration) et d'améliorer légèrement sa qualité. En aval du village de Nethen, près du confluent avec la Dyle à Weert-Saint-Georges, la qualité des eaux de la **Nethen** s'améliore encore un peu. Le **Mille** et le **Nodebais**, principaux affluents de la **Nethen**, présentent une situation similaire à celle de la **Nethen**. Le **Mille** réceptionne les eaux usées du hameau du même nom tandis que le **Nodebais** reçoit les eaux usées du village de Nodebais. La pose de **collecteurs d'eaux usées** dans les vallées de la **Nethen**, du **Mille** et du **Nodebais** ainsi que la construction de la **station d'épuration** de Hamme-Mille devraient améliorer significativement la qualité de l'eau de la **Nethen** et de ses affluents à Beauvechain et donc aussi en aval, à Grez-Doiceau.

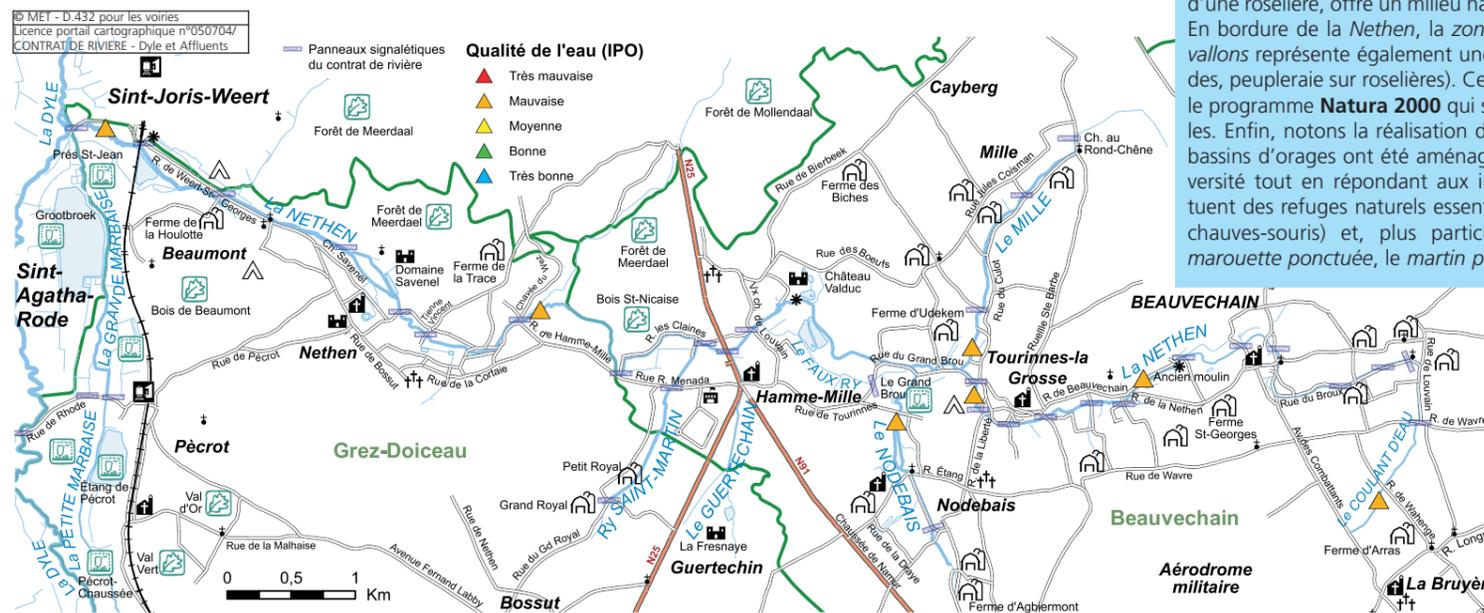
Un patrimoine naturel à sauvegarder

La vallée de la **Nethen** est jalonnée par différents sites naturels dont la **réserve naturelle domaniale du Grand Brou**, située à Nodebais. Cette réserve, composée d'une roselière, offre un milieu naturel remarquable propice à la diversité biologique. En bordure de la **Nethen**, la **zone forestière** de plateaux (forêt de Meerdael) et de **vallons** représente également une zone naturelle variée (hêtraie, landes, prés humides, peupleraie sur roselières). Ce site naturel est protégé à l'échelle européenne par le programme **Natura 2000** qui s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles. Enfin, notons la réalisation de **retenues d'eau**, à Nodebais et La Bruyère. Ces bassins d'orages ont été aménagés afin de favoriser le développement de la biodiversité tout en répondant aux impératifs d'aménagement hydraulique. Ils constituent des refuges naturels essentiels pour la faune (libellules, batraciens, papillons, chauves-souris) et, plus particulièrement, pour nombre d'oiseaux comme la **marouette ponctuée**, le **martin pêcheur** ou encore le **gorgebleue à miroir**.



Moulin de Valduc à Hamme-Mille, collection M. DECONINCK, extrait de Histoire(s) en Dyle

Le saviez-vous ? « Les moniales de l'ancienne abbaye de Valduc détournèrent le cours de la Nethen, après sa confluence avec le Nodebais, pour réaliser un long bief qui devait alimenter leur moulin. Elles contribuèrent ainsi à installer le Faux Ry qui n'est autre que la vraie Nethen. » (in Histoire(s) en Dyle, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

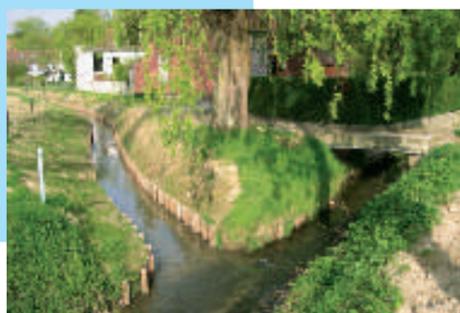
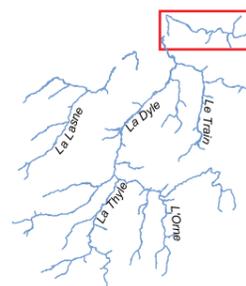


La réserve naturelle domaniale du Grand Brou, le long du Nodebais

Un peu d'histoire

Dans le nord de la Wallonie, là où les établissements germaniques étaient plus nombreux, notamment dans le Brabant wallon, l'influence du germanique sur le latin a été plus importante qu'ailleurs. Ainsi, le sens originel du mot **Nethen**, en wallon *Nèt*, provient du germanique *natt* 'humide, boueux' et signifie 'la boueuse'. Le terme **Nethen** désigne à la fois le nom du village et le nom du cours d'eau qui le traverse. De même, le hameau de **Mille** (en wallon *M'lin*) tire son origine de l'ancien francique *haima* 'habitation' et du germanique *melnâ* 'fine poussière, sable', qui se traduit littéralement par 'habitation dans le sable'. **Hamme** doit aussi son nom au terme germanique *hamma*, qui désigne une 'prairie humide dans le fond'. Enfin, la signification de Nodebais a également une origine germanique avec la racine néerlandaise *-beek* 'ruisseau' (du germanique *bâki*) et le germanique *hnaudôn* 'du marécage'. Enfin, lorsque l'on compare les nomenclatures actuelles avec

les listes collectées au 19^e siècle, on constate que les noms des petits cours d'eau connaissent de nombreux changements. Par exemple, le **Mille** s'appelait jadis le *ruisseau du Culot de Tourinne* ou encore le *ruisseau de Bauvechain*. Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long de la **Nethen**, participant ainsi à l'essor de la région. Tout le long de son cours on dénombre plusieurs moulins à eau dont plus aucun n'est en activité aujourd'hui. Citons, entre autres, les anciens moulins de Robermont, de Valduc et de Litrange ainsi que le Grand moulin ou le moulin de Tourinnes. (d'après Histoire(s) en Dyle, Centre culturel du Brabant wallon, 2005 et JESPERS, Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles, Racines, 2005)



Confluence du Mille et de la Nethen à Tourinnes-la-Grosse

L'état naturel de la Nethen est relativement préservé

Sur le territoire de Beauvechain, l'aspect de la **Nethen** est resté relativement naturel, hormis dans le centre de Beauvechain. Précisons que le tronçon compris entre Beauvechain et Tourinnes-la-Grosse a particulièrement bien conservé son état naturel. À y regarder de plus près, on constate qu'une partie de la **vallée** de la **Nethen** est relativement urbanisée (Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, Hamme-Mille et Nethen). Les **berges** naturelles du cours d'eau sont, quant à elles, relativement préservées, excepté dans les traversées de villages. On retrouve des berges naturelles de bonne qualité sur le tronçon situé à la sortie de Beauvechain, vers Hamme-Mille.



La Nethen près de Weert-St-Georges, à Nethen

Des feuillets d'information concernant les **rivières environnantes** (Dyle, Piètrebais, Pisselet et Train) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).

Le bassin d'orage sur le Nodebais



L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.